

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 9

Pouvoir(s) : 4



Extrait du Registre des délibérations du
Conseil Municipal
de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 19 octobre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 12/10/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE
Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Déborah DUBUIS (pouvoir à Myriam COUTANCEAU), Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Guy NOGRET (pouvoir à Jean-Jacques GROLLEAU)

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N°2023-044 Tarifs prestations Résidence Bellevue 2024

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le restaurant La Table de Fred a transmis un courrier informant de la hausse des matières premières, de l'électricité et demandant une revalorisation des tarifs des repas.

Après avoir entendu le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs concernant les services proposés aux occupants de la résidence Bellevue, à compter du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

10,50 € repas du midi

4,50 € repas du soir

Les autres tarifs en vigueur de blanchisserie restent inchangés.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 19 octobre 2023

Secrétaire de séance

Thomas MICHONNEAU

Le Maire

Jean-Jacques GROLLEAU

